



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

Les membres du Conseil municipal de Bury demandent l'ouverture d'une séance extraordinaire **lundi le 5 juin 2017, à 21h10, au centre communautaire Manège Militaire, situé au 563, rue Main, Bury, Québec** à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Daniel Fréchette, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure et, tous membres dudit Conseil et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal. Tous les membres du Conseil renoncent à l'avis de convocation.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Karen Blouin, est présente.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Congédiement d'un employé**
- 3. Période de questions**
- 4. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 21h10.

2. Congédiement de l'employé 73-0002

CONSIDÉRANT les avis disciplinaires du 23 janvier, 13 février et 6 juin 2017;

CONSIDÉRANT certains faits qui ont été portés à l'attention des conseillers;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Fréchette,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU de mettre fin à l'emploi de l'employé portant le matricule 73-0002.

QUE le Conseil donne instruction à la directrice générale de rencontrer l'employé concerné et l'informer de la décision.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Période de questions du public

Sans objet

4. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 21h15.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Signé ce 6 juin 2017

Karen Blouin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Walter Dougherty
Maire

2017-06-087

2017-06-088